

Code pénal : Les femmes juristes à l'avant-garde de la lutte contre les violences basées sur le genre

MALI

1987

www.malikile.com

L'information est l'oxygène des temps modernes LUNDI 03 Août 2026

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Economie et gestion : L'industrialisation d'un pays est une question de volonte politique



Liberté académique en période de d'insécurité : Le CEN-SNESUP s'engage face aux enjeux



Entrepreneuriat des jeunes : Oumou Sall Seck salue les succès du FACEJ sur le terrain

P.04



P.21



P. 23



UNE /

Economie et gestion : L'industrialisation d'un pays est une question de volonté politique

P 04

BRÈVES /

Intelligence artificielle et élections : L'Amérique latine mise sur une coopération régionale pour renforcer la démocratie

P 12

AGRA Mali : 20 ans au service de la souveraineté alimentaire

P 12

Fête du Trône : Le Mali et le Maroc réaffirment leur partenariat stratégique

P 13

Sénégal-Mauritanie : Bassirou Diomaye Faye reçoit un message du président Ghazouani

P 14

ACTUALITÉ /

Code pénal : Les femmes juristes à l'avant-garde de la lutte contre les violences basées sur le genre

P 17

Journée panafricaine de la femme : Koulikoro célèbre l'engagement en faveur de l'autonomisation des femmes

P 19

Liberté académique en période de d'insécurité : Le CEN-SNESUP s'engage face aux enjeux

P 21

POLITIQUE /

Entrepreneuriat des jeunes : Oumou Sall Seck salue les succès du FACEJ sur le terrain

P 23

CULTURE & SOCIÉTÉ /

Démission ou licenciement : Un juriste rappelle les droits essentiels des travailleurs

P 26

INTERNATIONAL /

Transport aérien : La Guinée ouvre une nouvelle liaison régionale avec Air Peace

P 28

Grand Magal de Touba 2026 : Des millions de fidèles réunis autour de l'héritage de Cheikh Ahmadou Bamba

P 28

SPORT /

Football : Mamadou Sangaré entre dans l'histoire avec un transfert record vers Brentford

P 31

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)

Siège: Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faldilé (Bamako – Mali)

Email: ampikile@gmail.com

Site Web: www.malikile.com

Contacts: +229 70 44 22 23

Gérant: Moustar Sow
 Rédacteur en Chef: Moustar Sow, Karamoko B. Kelta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wigo, Maffennin Diarra, Bockéum Abdoul Mominé, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, Journaliste correspondant à Dakar
 Service Commercial: Youssef Diarra
 Secrétariat: Fatou Sissoko

**COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA 95^e SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BANQUE
MALIENNE DE SOLIDARITE TENUE LE MARDI 12 MAI 2026**

La Banque Malienne de Solidarité (BMS-SA) a tenu, le mardi 12 mai 2026, la 95^e session de son Conseil d'Administration à son siège sis à Hamdallaye ACI-Bamako, sous la présidence de Monsieur Yéhia Ag Mohamed ALI.

Cette session, principalement consacrée à l'examen et à l'arrêté des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025, a abordé plusieurs points inscrits à l'ordre du jour, notamment :

- **Rapport sur l'état d'exécution du budget au 31/12/2025 ;**
- **Rapport d'activité 2025 de la Direction Générale au Conseil d'Administration ;**
- **Rapport des Commissaires aux Comptes au Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2025;**
- **Arrêté des états financiers et proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2025.**

Dans un environnement bancaire marqué par des contraintes persistantes sur la liquidité et un contexte monétaire exigeant au sein de l'UEMOA, la BMS-SA a su consolider sa position parmi les acteurs majeurs du secteur bancaire malien grâce à une stratégie fondée sur la proximité, l'innovation et la maîtrise des risques.

Les performances enregistrées au terme de l'exercice 2025 traduisent la pertinence des orientations stratégiques engagées par la Banque ainsi que la confiance croissante de sa clientèle et de ses partenaires.

À la clôture de l'exercice 2025, le total du bilan ressort à plus de 2 006 milliards de FCFA, soit une progression de 18,05 % par rapport à l'exercice précédent.

Les emplois à la clientèle ont atteint 970 milliards de FCFA, enregistrant une hausse de 4 %, traduisant la volonté de la Banque d'accompagner durablement les acteurs économiques et de soutenir le financement de l'économie nationale.

Les ressources collectées auprès de la clientèle ont atteint 1 013 milliards de FCFA, en progression soutenue d'environ 28 %, témoignant de la confiance renouvelée des clients et partenaires envers la BMS-SA.

Aussi, l'exercice 2025 a été marqué par une accélération de la transformation digitale de la BMS-SA. La Banque a poursuivi le déploiement de solutions innovantes et de services financiers modernes, notamment avec l'ouverture à la clientèle du Système de Paiement Instantané (SPI) de la BCEAO, afin d'offrir à sa clientèle une expérience bancaire plus fluide, plus sécurisée et davantage accessible.

À l'issue des travaux, le Président du Conseil d'administration a remercié les Administrateurs pour leurs contributions de qualité et a adressé ses félicitations à la Direction Générale ainsi qu'à l'ensemble du personnel pour leur engagement. Il a également exprimé sa reconnaissance aux clients, partenaires et actionnaires pour leur confiance et leur soutien constant.

La BMS-SA réaffirme ainsi son ambition de consolider son rôle de banque de référence au service du développement économique et social du Mali.

Le Président du Conseil d'Administration de la BMS-SA

M. Yéhia Ag Mohamed ALI

Economie et gestion : L'industrialisation d'un pays est une question de volonté politique



Le respect ne se revendique pas, l'amour ne se mendie pas, ils s'acquièrent.

La raffinerie du Nigérian Aliko DANGOTE est devenue officiellement la première productrice et exportatrice en Europe, du carburant pour avions, appelé communément du kérosène avec 466 000 tonnes devant les Etats Unis 399 000 tonnes, selon la publication de l'Agence de cotation Standard and Poor'S (S&P) de Juillet 2026. Respect M. DANGOTE. Thank You Mister DANGOTE.

1. La souveraineté politique passe par la souveraineté économique, la souveraineté économique passe, en grande partie, par l'industrialisation, et l'industrialisation d'un pays est, avant tout, une question de volonté politique.

Les niveaux de développement des pays sont mesurés par leur niveau d'industrialisation, qui explique leur niveau d'indépendance économique au reste du monde.

2. Tant que les Africains n'offriront pas de fabrications au reste du monde, se contentant d'admirer les

merveilles fabriquées par d'autres (médicaments, voitures, avions, téléphones, textiles, etc), ils pourraient passer tout leur temps à réclamer le respect. Ils n'auront que la petite considération due aux fournisseurs de ressources minières, de matières premières et celle nécessaire pour convoiter l'immense marché de plus de 1 200 000 000 de consommateurs. Pour le reste, personne ne les respectera, surtout pas au nom d'un « Droit de l'Homme ».

3. Le monde a toujours été dirigé



CÉRÉMONIE DE LANCEMENT DU **RECENSEMENT INDUSTRIEL (RI 2025)**
CHAMBRE DE COMMERCE DE D'INDUSTRIE DU MALI
BAMAKO, 26 JANVIER 2026



selon les « Règles du plus fort », donc du « Droit de la force ». Les Droits de l'Homme ont été inventés pour réglementer les relations entre les Hommes afin de réduire la cruauté. Mais on constate l'apparition de l'instinct animal, le retour de la brutalité chaque fois qu'un pays estime que cela lui permet de mieux sauvegarder ses intérêts.

4. Les plus forts, de nos jours, sont les plus puissants économiquement. En économie de marché, le « Libre échange », ou tout simplement la liberté économique, a été aussi inventée pour lever toutes les barrières douanières et autres entraves aux échanges commerciaux entre les Etats. Ni, les guerres, ni

les crises politiques etc, rien ne doit empêcher les populations et les entreprises des pays de commercer librement entre elles. La généralisation du « Libre échange » grâce au développement des moyens de transport et de communication, a entraîné la mondialisation, encadrée par les règles de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).

5. Les Africains devraient savoir cela plus que quiconque après avoir subi des centaines d'années d'esclavage arabo musulman (des plus atroces) et occidental. Mais non, la leçon ne semble pas être bien comprise. Pendant que les pays Africains se rivalisaient

pour adopter le Statut de Rome de 2002 instituant la Cour Pénale Internationale, aucune des grandes puissances ne l'a ratifié. Pourquoi ? Parce qu'elles savent, outre les atrocités commises dans le passé, qu'elles ne peuvent pas s'empêcher de commettre de nouvelles agressions.

6. Ce sont encore des Africains, au mépris des règles du « Libre échange » qui sont capables d'imposer des embargos pour réduire des échanges économiques, asphyxier des frères et sœurs au nom du non-respect d'un modèle de gouvernance politique (démocratie) imposée par des Occidentaux.

7. La paix sociale aussi, est un objectif capital à atteindre en Afrique. Dans les pays, ce sont des frères et sœurs qui se détruisent, par méchanceté gratuite ou pour satisfaire des objectifs extérieurs aux pays. Mais quel Homme Africain aliéné, comme l'a écrit le médecin psychiatre Frantz Fanon dans son dernier livre : « Les Damnés de la terre », 2002, 3ème édition. Edition François Maspero.

8. Et pourtant les Africains ont tout intérêt à cultiver l'entente, la paix, le vivre ensemble dans les pays d'une part et renforcer l'unité africaine pour le bonheur des générations futures. C'est la condition de l'indépendance économique du continent.

9. Nous marchons sur des sols aux sous-sols regorgeant toutes sortes de ressources minières : gazeux, liquides et solides, mais nous ne savons pas ou du moins, nous n'avons pas les moyens nécessaires pour les extraire.

La nature a offert au continent des millions de Km² de cours d'eau et de terres des plus fertiles, mais sans le riz de l'Asie, les Africains risquent de mourir de faim.

Le continent est riche de toutes sortes de matières premières, mais ne sachant pas ou ne faisant rien pour les transformer, les jeunes Africains meurent par milliers dans les mers et océans à la recherche d'un avenir meilleur.

10. On pourrait se poser des questions : pourquoi notre Continent

est dans cet état si lamentable ? A quoi servent tous ces grands diplômés dans tous les domaines du savoir, jaloux et fiers de brandir leurs titres, et que les contributions ne semblent pas être perceptibles dans le développement du continent ?

Il est vrai qu'on ne peut pas manquer de constater que l'Afrique n'a que 65 ans d'indépendance, alors que les grands pays industrialisés ont tous, au moins 200 ans d'existence pendant lesquels, beaucoup ont profité de l'Afrique.

11. Il serait alors tendancieux, pour se faire bonne conscience, de répondre à l'interrogation posée ci-haut, par des siècles d'esclavage et de colonisation dont les séquelles sont effectivement indéniables. Mais ils n'expliquent pas tout.

De nombreuses études économiques sur les questions de développement établissant des comparaisons entre le Ghana et la Corée du Sud arrivent à la conclusion qu'en 1963 le Ghana avec un PIB de 1200 dollars était plus développé que la Corée du Sud qui avait moins de 1000 dollars de PIB.

12. Les Africains ne doivent pas ignorer leur part de responsabilité dans la situation économique du continent. Rendre l'esclavage et la colonisation, responsables de tous les maux dont souffre le continent, la culture de l'obscurantisme, ne nous fait pas avancer.

La Chine a été colonisée par le Japon, mais elle a cessé de regarder

son passé dans un rétroviseur pour se focaliser sur son développement : résultat, de nos jours, elle est une puissance économique crainte et respectée. Elle ne mendie l'amour de personne.

Ainsi outre la Chine, on constate que d'autres pays colonisés ont dépassé ou rivalisent avec la puissance coloniale. Tel est le cas du Portugal et du Brésil, des Etats Unis (qui n'étaient que 13 colonies à l'indépendance le 07 Juillet 1776), l'Inde, le Canada et leur puissance coloniale la Grande Bretagne, etc.

13. Quand on est issu d'une famille défavorisée, on doit travailler au moins deux fois plus que les autres pour atteindre leur niveau. Les Africains doivent travailler encore beaucoup plus. Dans un pays, tout le monde se trouve directement ou indirectement aux Ordres des Dirigeants. Tant que les pays Africains n'auraient pas de Dirigeants décidés à réduire la dépendance économique du continent, donc à inverser les tendances, on se soumettra impitoyablement à la volonté des autres.

14. Pour inverser les tendances, chaque pays se doit de créer ses champions nationaux, des capitaines d'industries manufacturières, minières et hôtelières, d'entreprises agricoles, commerciales, de banques, etc, à l'instar du Nigéria. Les niveaux de croissance et de développement atteints par les entreprises de M. Aliko DANGOTE, Mike ADENUNGA, Tony



ELUMELU, Mme Folorunsho ALAKIDJA et bien d'autres, sont des illustrations de la volonté politique, Sur des dizaines d'années, chaque régime a apporté ses apports et soutiens.

15. Mais c'est aussi une vérité, qu'il est plus facile pour un pays disposant de sa propre monnaie, maîtrisant tous les leviers de sa politique monétaire au service de son développement, de « créer des milliardaires » qu'un pays qui ne dispose pas de l'entière gestion de sa monnaie.

Selon le classement de Forbes 2026, l'Afrique compte une vingtaine de milliardaires en dollars. On constate qu'ils sont tous citoyens de pays ayant leur propre monnaie d'une part et d'autre part, relativement en paix : Afrique du Sud, Egypte, Nigéria, Maroc, Algérie, Tanzanie et Zimbabwe.

16. La paix !!! C'est justement le premier postulat du développement. Les pays Africains ressemblent à des volcans qui pourraient entrer en éruptions à tout moment. D'Est en Ouest, du Nord au Sud du Continent, la situation pourrait vite dégénérer à tout moment, aucun pays n'est à l'abri. La paix s'impose aux pays Africains.

17. Pour unir les Sud-Africains, créer le vivre ensemble entre des populations longtemps séparées par une loi, l'apartheid et de ce fait, opposées, Nelson MANDELA disait en filigrane : « une Nation, c'est l'ensemble de ses filles et de ses fils. On ne choisit pas son lieu de naissance. Donc personne n'a moins de droit et personne n'a plus de droit que les autres. Aucune personne ne peut exclure une autre. »

« You can not forget but you can forgive. Vous ne pouvez pas oublier mais vous pouvez pardonner ».

La clé de la paix, c'est le pardon, la volonté des filles et des fils du pays de vivre ensemble.

18. C'est ce qu'ont démontré M. Frederik De KLERK et M. Nelson MANDELA, les pères fondateurs de la Nation arc-en-ciel, lauréats du Prix Nobel de la Paix en 1993. Seule la volonté permet d'accomplir de grandes choses, des merveilles, du miracle. Avec la volonté, l'impossible n'existe pas. « Quand on veut, on peut », rien ne peut arrêter des Hommes engagés à faire la paix, rien et absolument rien.

19. Avant cet exemple de la paix en Afrique du Sud, c'est l'Allemagne et la France, aux termes de quatre années de guerre ayant fait des millions de morts, selon de nombreuses statistiques, qui ont fait la paix autour du charbon et de l'acier (Déclaration de Schuman en 1950) qui deviendra progressivement l'Union Européenne, une belle illustration de la paix sur un Continent.

20. Un pays c'est d'abord sa population, on constate aussi que ces pays de milliardaires sont tous peuplés d'au moins 38 millions d'habitants. Un pays c'est aussi les compétences des hommes et des femmes, reconnues aujourd'hui sous le vocable de « Capital Humain », c'est ensuite des populations ayant un pouvoir d'achat. En effet, le développement commence par la satisfaction de la demande locale, nationale avant de prétendre exporter le surplus. En Afrique, des rebellions sont menées pour créer des «micro-Etats», des «Etats pour une communauté», pour une «Région», en somme des Etats, souvent de moins d'un million d'habitants, économiquement non viable. Quelle utopie !!!

On arrive ainsi à la conclusion que le développement économique et social est, avant tout, une question de volonté politique et la paix est une clef incontournable. L'observation de l'évolution du Continent montre que l'espoir est permis. /

Siné DIARRA

Essayiste

Références bibliographiques

- Kadidia Fofana Officiel

Doucement avec les publications. Il ne faudrait pas qu'ils décident de l'emprisonner à nouveau pour excès de communication autour de sa personne.

- Cheibani Haidara

Nous rendons grâce à Allah, seigneur de l'univers pour ce jour mémorable où il a fait libérer notre leader charismatique en qui nous croyons pour l'avenir de notre pays dans le concert des nations.

Dieu soit loué et grand Merci à tous ceux et à toutes celles qui nous ont soutenu durant cette épreuve.

**- Stop À l'Incivisme Au Mali**

COMMUNIQUÉ – Internet Juste Mali

Nous avons appris avec une profonde inquiétude que notre porte-parole, Yacouba Bassy Kane, aurait été emmené aujourd'hui par des individus non identifiés.

@super fans Stop À l'Incivisme Au Mali
Ministère de la Justice du Mali
Stop a l'incivisme au Mali
Ombotimbe Ousmane Orange

**- Daouda Bakary Kone**

Fake news sur l'Eco : ni le Nigeria, ni la Sierra Leone, ni la Gambie n'ont tourné le dos à la monnaie unique de la CEDEAO

- Oumar Traore

A l'allure où vont les choses on risque d'interdire tout concours aux candidats de l'Ecole Supérieure de Journalisme et des Sciences de la Communication(ESJSC) pour permettre à d'autres d'avoir une chance .

Cerise sur le gâteau la plupart des lauréats sont soit de Joliba TVNEWS/FM soit des anciens de Joliba TVNEWS/FM.

Bravo aux différents lauréats et mention spéciale au corps professoral et à l'administration de l'établissement dirigée par mon ami le très discret Aboucar Abdoulwalidou MAÏGA.

Directeur AW KA SABALI KADONI TO U BOLO



- Adam Dicko

En ce 31 juillet, nous célébrons les femmes africaines, leur courage, leur créativité, leur résilience

et leur leadership. Nous rendons hommage à celles qui nous ont précédées, à celles qui ouvrent des chemins aujourd'hui et à celles qui les poursuivront demain.



- UK in Mali

Journée africaine des femmes et des filles | 31 juillet

À l'occasion de la Journée africaine des femmes et des filles, l'Ambassade du Royaume-Uni au Mali a organisé une table ronde réunissant des leaders de la société civile engagées dans la mise en œuvre du programme WISH2 (Women's Integrated Sexual Health 2), financé par le Royaume-Uni

Cette rencontre a permis d'échanger sur les défis et les opportunités liés à la santé et aux droits sexuels et reproductifs des femmes et des filles au Mali, ainsi que sur les solutions portées par les organisations locales pour garantir que personne ne soit laissé pour compte.

Les participantes ont partagé leurs expériences de terrain, leurs priorités et leurs recommandations afin de renforcer l'accès à des services de santé de qualité, soutenir le leadership des femmes et des jeunes, et promouvoir l'égalité des droits.

Le Royaume-Uni reste déterminé à soutenir les organisations de la société civile et les initiatives locales qui contribuent à l'autonomisation des femmes et des filles au Mali.

Oury Kamissoko

Marie Stopes Mali

#GoFarGoTogether



- Lassina Sawadogo Officiel

#Cotedivoire : « Je suis déçu » Emerse FAE ancien sélectionneur

« Après la Coupe du monde, nous étions en discussion pour une prolongation.

Mais hier matin (vendredi 31/07), les dirigeants m'ont appelé pour me dire qu'il n'y aurait pas de prolongation. Ça s'est fait d'un coup, sans explication.

Je ne suis pas du style à demander des comptes. J'ai accepté, c'est comme ça. (...)

Avec le président, on discutait de l'organisation du prochain stage !

Je ne veux pas chercher à comprendre, je ne trouverai jamais les raisons. J'estime avoir bien fait mon travail. Et je veux quand même remercier la Fédération pour l'opportunité.

Quand j'arrive comme adjoint, je n'ai aucune expérience chez les professionnels, donc ils m'ont donné ma chance. (...)

JE SUIS DÉÇU. OUI.

Cette équipe possède un énorme potentiel. Je suis frustré parce qu'il y avait la possibilité, avec ce groupe et tout ce qu'on avait créé, d'emmener la Côte d'Ivoire encore plus loin... »

A vous l'antenne

@lequipe

#Lassina_sawadogo_officiel





RADIO KOUNAFONI

Webradio panafricaine francophone — Washington, D.C.

LA VOIX DE LA DIASPORA FRANCOPHONE AFRICAINE

Actualités · Analyse géopolitique · Débats sur le Sahel, l'Afrique et la diaspora

Au service des communautés francophones et africaines des États-Unis, d'Europe et du monde entier.

ÉCOUTEZ-NOUS EN DIRECT —
radiokounafoni.org

AUSSI SUR VOTRE IPHONE

Ouvrez l'App Store, recherchez « Radio Kounafoni » dans votre application radio préférée et ajoutez-nous à vos favoris pour nous écouter partout, à tout moment.

DISPONIBLE SUR LES PLATEFORMES MONDIALES

myTuner Radio · FM Radio Free · Radioline

mytuner-radio.com · fmradiofree.com · radioline.co

Rejoignez la communauté, partagez le lien autour de vous
et faites entendre la voix de la diaspora francophone africaine.

#RadioKounafoni #DiasporaAfricaine #DiasporaFrancophone #Sahel #ActuAfrique

#MédiasAfricains #WashingtonDC #Webradio #AfriqueUSA

radiokounafoni.org · kounafoni26@gmail.com · +1 (240) 640-2302

Intelligence artificielle et élections : L'Amérique latine mise sur une coopération régionale pour renforcer la démocratie



La capitale dominicaine, Santo Domingo, accueille cette semaine le deuxième séminaire régional consacré à l'intelligence artificielle (IA) et à la gestion électorale en Amérique latine et dans les Caraïbes. Cette rencontre réunit 41 représentants issus de 21 organismes de gestion électorale provenant de 15 pays, dans le but d'échanger leurs expériences et de définir des approches communes face aux nouveaux défis liés aux technologies numériques.

Au cœur des travaux figurent plusieurs enjeux majeurs, notamment le renforcement de la résilience démocratique, la promotion d'une utilisation éthique, responsable et transparente de l'intelligence artificielle, ainsi que l'élaboration de réponses collectives aux risques émergents. Les participants entendent également renforcer la coopération régionale afin d'accompagner les institutions électorales dans l'intégration des innovations technologiques tout en préservant l'intégrité des processus démocratiques.

À l'heure où l'IA occupe une place grandissante dans les campagnes électorales, la communication politique et la lutte contre la désinformation, les responsables électoraux considèrent qu'il devient indispensable d'établir des cadres communs permettant

d'encadrer son utilisation. Les échanges portent ainsi sur les bonnes pratiques, les défis réglementaires et les mécanismes destinés à garantir la confiance des citoyens dans les élections.

L'événement est organisé par l'International IDEA et la Junta Central Electoral (JCE) de la République dominicaine, avec le soutien de l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IIIDEM), de la Commission électorale de l'Inde ainsi que de plusieurs partenaires internationaux, dont la Banque de développement de l'Amérique latine et des Caraïbes (CAF), l'Union européenne et Microsoft.

À travers cette initiative, les organisateurs souhaitent favoriser une gouvernance responsable de l'intelligence artificielle au service des institutions électorales. Le séminaire illustre ainsi la volonté des pays d'Amérique latine et des Caraïbes de conjuguer innovation technologique et protection des valeurs démocratiques, dans un contexte où les défis numériques imposent une coopération internationale toujours plus étroite.

Arouna Sidibé

AGRA Mali : 20 ans au service de la souveraineté alimentaire



Le Mali a célébré, le jeudi 30 juillet 2026, les vingt années de présence et d'engagement de l'Alliance pour une Révolution Verte en Afrique (AGRA) dans le développement agricole national. La cérémonie, présidée par le ministre de l'Agriculture, Dr Ibrahima Samaké, a mis en lumière deux décennies de partenariat consacrées à la modernisation du secteur agricole et au renforcement de la sécurité alimentaire.

Placée sous le thème « 20 ans de partenariat d'innovation et de transformation agricole inclusive au Mali », cette célébration a permis de revenir sur les principales réalisations d'AGRA depuis son implantation dans le pays en 2006. L'organisation accompagne les politiques nationales de souveraineté alimentaire et nutritionnelle à travers des interventions dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et Mopti.

Au fil des années, AGRA a soutenu plusieurs chaînes de valeur stratégiques, notamment le riz, le maïs, le sorgho, le niébé, l'horticulture, les petits ruminants et la volaille. Son action s'est traduite par une meilleure adoption des technologies et des pratiques agricoles modernes, un accès facilité au financement des chaînes de valeur, le renforcement des capacités des acteurs ruraux ainsi qu'une amélioration de l'accès aux marchés.

Dans son allocution, le ministre de l'Agriculture a salué, au nom du Président de la Transition, le Général d'Armée Assimi Goïta, et du Premier ministre, le Général de Division Abdoulaye Maïga, la contribution significative d'AGRA aux efforts nationaux visant à bâtir une agriculture plus performante, plus résiliente et mieux adaptée aux besoins des producteurs maliens.

Dr Ibrahima Samaké a insisté sur l'importance des systèmes semenciers performants, de l'accès à des intrants de qualité, du dialogue politique, du renforcement des capacités institutionnelles et de l'adoption d'innovations adaptées aux réalités agroécologiques du Mali.

« Le développement agricole n'est plus une simple ambition, mais une exigence nationale et le socle

de notre dignité retrouvée », a déclaré le ministre, soulignant que cette vision s'inscrit pleinement dans la stratégie « Mali Kura netaasira ka ben san 2063 ma ». Il a enfin appelé l'ensemble des acteurs à unir leurs efforts afin d'accélérer la transformation du monde rural et de consolider la souveraineté alimentaire du Mali.

Fatou Sissoko

Fête du Trône : Le Mali et le Maroc réaffirment leur partenariat stratégique



Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Abdoulaye Diop, a pris part, le jeudi 30 juillet 2026, à la célébration de la Fête du Trône du Royaume du Maroc, organisée à Bamako à l'invitation de l'ambassadeur du Royaume du Maroc au Mali, Son Excellence Driss Isbayène. Cette cérémonie, marquant le 27^e anniversaire de l'accession de Sa Majesté le Roi Mohammed VI au Trône, a rassemblé plusieurs membres du gouvernement malien ainsi que des représentants du corps diplomatique.

Aux côtés de ses homologues en charge de la Réconciliation nationale, de l'Entrepreneuriat national et du Commissaire à la Sécurité alimentaire, le chef de la diplomatie malienne a transmis, au nom du Président de la Transition, le Général d'Armée Assimi Goïta, du Premier ministre, le Général de Division Abdoulaye Maïga, et du peuple malien, ses chaleureuses félicitations au Roi Mohammed

VI, au gouvernement et au peuple marocain, en formulant des vœux de paix, de prospérité et de succès.

Dans son intervention, Abdoulaye Diop a salué la nouvelle dynamique qui caractérise les relations entre Bamako et Rabat. Il est notamment revenu sur le succès de la quatrième session de la Grande Commission mixte de coopération Mali-Maroc, récemment tenue, qui s'est soldée par la signature de 21 instruments juridiques destinés à renforcer la coopération dans plusieurs secteurs stratégiques.

Le ministre a mis en avant les projets prioritaires portant sur la santé, l'agriculture, l'énergie, la sécurité et le désenclavement, autant de domaines appelés à consolider le développement économique et social des deux pays. Il a également souligné que la coopération économique occupe désormais une place centrale dans les relations bilatérales, se réjouissant du succès du premier Forum des Affaires Mali-Maroc qui a favorisé les échanges entre des centaines d'opérateurs économiques maliens et marocains.

Abdoulaye Diop s'est enfin félicité de la convergence de vues entre le Mali et le Maroc sur les grandes questions régionales, notamment la paix, la sécurité, le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États. Il a également salué le soutien constant du Royaume du Maroc aux efforts du Mali et de la Confédération des États du Sahel (AES) dans la lutte contre le terrorisme, réaffirmant ainsi la solidité d'un partenariat stratégique appelé à se renforcer davantage.

Fatou Sissoko

Sénégal-Mauritanie : Bassirou Diomaye Faye reçoit un message du président Ghazouani

Le président de la République du Sénégal, Son Excellence Bassirou Diomaye Diakhary Faye, a reçu, ce vendredi au Palais de la République à Dakar, le ministre mauritanien des Affaires étrangères, Mohamed Salem Ould Merzoug, porteur d'un message officiel du président de la République islamique de Mauritanie, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du renforcement des excellentes relations de coopération entre le Sénégal et la Mauritanie, deux pays liés par une histoire commune, des échanges économiques soutenus et une proximité géographique qui favorisent une concertation permanente sur les grandes questions d'intérêt commun.

Selon les autorités sénégalaises, le message transmis au chef de l'État sénégalais traduit la volonté des présidents Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani et Bassirou Diomaye Faye de consolider davantage les relations bilatérales et de poursuivre un dialogue régulier sur les enjeux politiques, économiques et sécuritaires qui concernent les deux nations.

Au cours de l'audience, la délégation mauritanienne a également présenté au président sénégalais la candidature de Dr Coumba Ba, ancienne ministre mauritanienne de la Jeunesse et des Sports, au poste de Secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la campagne diplomatique engagée par Nouakchott pour obtenir le soutien des États membres de l'organisation.

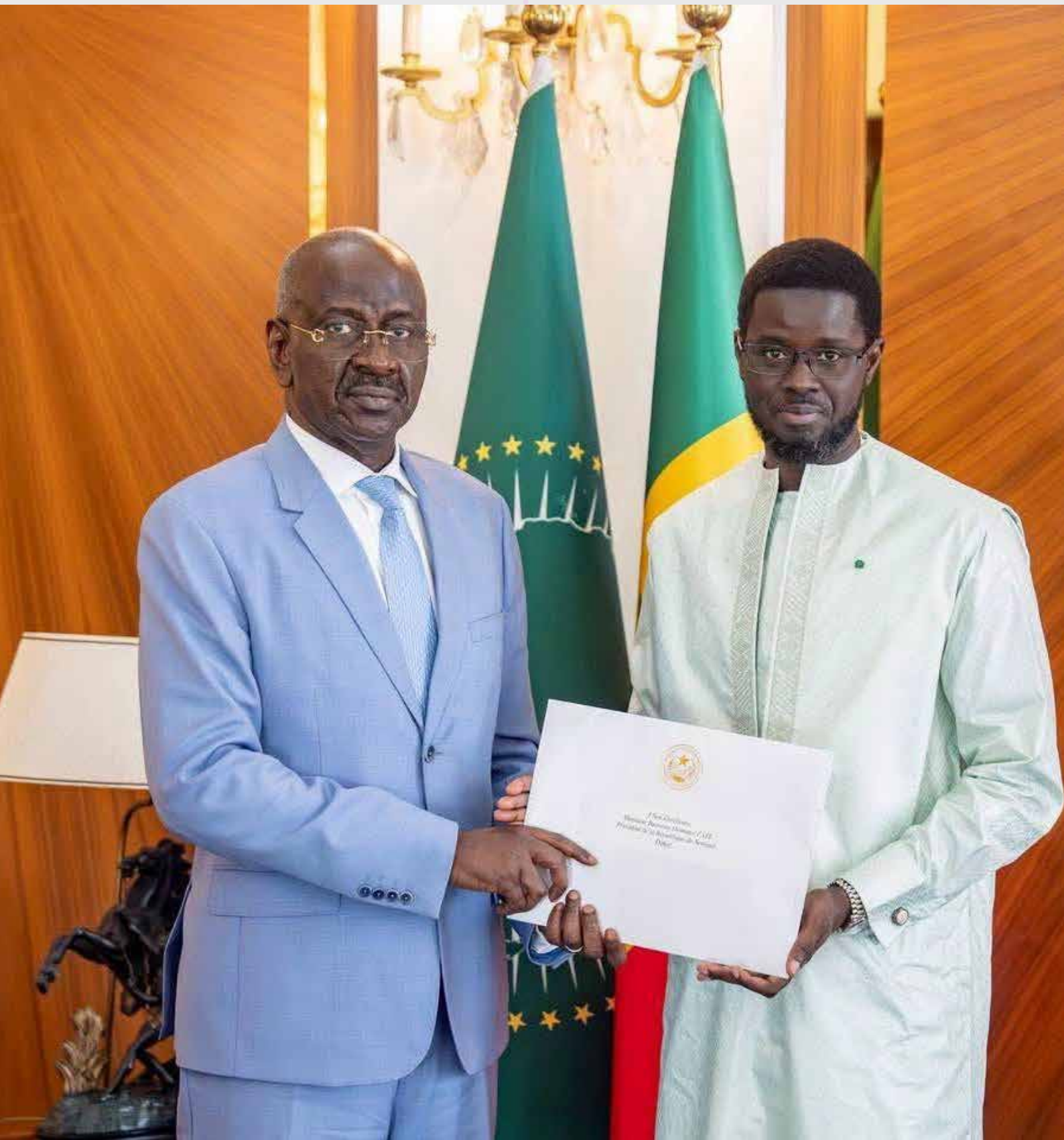
La visite du chef de la diplomatie mauritanienne témoigne de l'excellence des relations entre Dakar et Nouakchott, qui coopèrent étroitement dans plusieurs domaines stratégiques, notamment la sécurité, la gestion des ressources naturelles, le commerce, les transports et l'exploitation des ressources énergétiques communes.

À travers cet échange de haut niveau, les deux pays réaffirment leur volonté de maintenir une concertation étroite et de renforcer leur partenariat au service de la stabilité, de l'intégration régionale et du

développement partagé. La présentation de la candidature mauritanienne à la tête de l'OIF illustre également la confiance de Nouakchott dans le dia-

logue diplomatique avec Dakar et dans la solidité des relations entre les deux États voisins.

Arouna Sidibé





Appel à la responsabilité et à l'unité nationale en période de crise

La Maison de la Presse du Mali suit avec une attention particulière et une profonde préoccupation l'évolution de la situation nationale au cours des dernières vingt-quatre heures.

En ces moments de grande incertitude, où chaque mot peut devenir un rempart ou un incendie, la Maison de la Presse rappelle à l'ensemble des acteurs des médias, presse écrite, audiovisuelle, médias en ligne et radios de proximité, leur responsabilité historique devant la Nation.

La liberté d'informer, pilier de notre souveraineté, ne saurait s'affranchir, en période de crise, des impératifs de sécurité nationale et de cohésion sociale. En conséquence, la Maison de la Presse lance un appel pressant aux professionnels des médias pour :

La Certification de l'Information : S'abstenir rigoureusement de relayer des informations non vérifiées, des rumeurs ou des contenus provenant de sources anonymes susceptibles de semer la confusion ou de troubler l'ordre public.

La Culture de l'Apaisement : Privilégier les contenus qui favorisent l'unité nationale et le dialogue social. Notre rôle est d'éclairer le citoyen, non de nourrir les antagonismes.

La Vigilance Numérique : Redoubler de prudence sur les réseaux sociaux afin de ne pas devenir, même involontairement, les vecteurs de la désinformation ou de discours de haine.

La Maison de la Presse rappelle que les médias, dans un contexte de crise peuvent être le meilleur des remèdes pour la paix ou le pire des poisons pour la stabilité. Aujourd'hui plus que jamais, choisissons le remède.

La Maison de la Presse exprime sa solidarité avec les journalistes sur le terrain et les invite à la plus grande prudence dans l'exercice de leur mission. Elle reste mobilisée pour la défense d'une presse libre, responsable et engagée pour un Mali uni et stable.

Fait à Bamako, le 26 avril 2026

[Le Président



El Hadj Bandiougou DANTE,
Chevalier de l'Ordre National

Code pénal : Les femmes juristes à l'avant-garde de la lutte contre les violences basées sur le genre



À l'occasion de la Journée panafricaine des femmes, EUCAP Sahel Mali et l'Association des Juristes Maliennes (AJM) ont organisé un atelier de haut niveau consacré aux nouvelles dispositions du Code pénal malien relatives à la protection des droits des femmes. Magistrats, juges, avocats, juristes et étudiants en droit ont échangé sur les défis liés à l'application de ces réformes, dans un contexte où le Mali entend renforcer son arsenal juridique contre les violences basées sur le genre.

Une réforme juridique au service des droits des femmes

Le Mali poursuit la consolidation de son cadre législatif en matière de protection des droits des femmes. À travers l'adoption de nouvelles dispositions dans le Code pénal, les autorités affichent leur volonté de mieux prévenir, réprimer et sanctionner les violences basées sur le genre (VBG), un phénomène qui demeure une préoccupation majeure pour les institutions publiques, les organisations de la société civile et les partenaires du pays.

C'est dans cette dynamique que s'inscrit l'atelier organisé par EUCAP Sahel Mali et l'Association des Juristes Maliennes (AJM), à l'occasion de la Journée panafricaine des femmes. La rencontre a réuni plusieurs acteurs clés de la chaîne judiciaire, notamment des magistrats, des juges, des avocats, des enseignants, des juristes et des étudiants en droit, autour d'un objectif commun : favoriser une meilleure compréhension des nouvelles dispositions du Code pénal et renforcer leur application effective.

Des échanges pour une justice plus efficace



Les travaux ont permis aux participants d'analyser les principales innovations introduites par le nouveau Code pénal ainsi que leurs implications pratiques dans le traitement des affaires liées aux violences faites aux femmes.

Au cours des discussions, les intervenants ont partagé leurs expériences de terrain, confronté leurs analyses juridiques et identifié les principaux défis auxquels les juridictions pourraient être confrontées dans la mise en œuvre de ces nouvelles dispositions. Les échanges ont également porté sur la nécessité d'une interprétation harmonisée des textes afin de garantir une meilleure protection des victimes et une réponse judiciaire plus cohérente.

Les participants ont souligné que l'efficacité de la réforme dépendra non seulement de la qualité des nouvelles dispositions légales, mais également de la formation continue des acteurs judiciaires et du renforcement des mécanismes d'accompagnement des victimes.

Former la nouvelle génération de juristes

La présence de nombreux étudiants en droit a constitué l'un des temps forts de cette rencontre. Les organisateurs ont insisté sur l'importance d'associer les futurs professionnels de la justice à cette dynamique de réforme afin qu'ils maîtrisent dès leur formation les évolutions du droit pénal en matière de protection des femmes.

Selon les organisateurs, sensibiliser les jeunes juristes constitue un investissement durable pour une justice plus performante et plus respectueuse des droits humains.

Une mobilisation collective contre les violences

Au-delà des débats juridiques, l'atelier a rappelé que la lutte contre les violences basées sur le genre ne relève pas exclusivement de la justice. Elle nécessite une mobilisation de l'ensemble des acteurs de la société, des institutions publiques, des organisations de dé-

fense des droits des femmes, des partenaires techniques et financiers ainsi que des communautés.

En célébrant la Journée panafricaine des femmes autour de cette réflexion, EUCAP Sahel Mali et l'Association des Juristes Maliennes réaffirment leur engagement à accompagner le Mali dans le renforcement de l'État de droit et la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes.

À travers cette initiative, les organisateurs espèrent favoriser une application rigoureuse des nouvelles dispositions du Code pénal et contribuer à bâtir un système judiciaire capable de garantir une protection effective des femmes contre toutes les formes de violences. Un objectif qui s'inscrit pleinement dans les ambitions du Mali en matière de promotion des droits humains et de consolidation d'une justice plus accessible, plus équitable et plus protectrice.

Arouna Sidibé

Journée panafricaine de la femme : Koulikoro célèbre l'engagement en faveur de l'autonomisation des femmes



La célébration de l'édition 2026 de la Journée panafricaine de la femme a réuni, le vendredi 31 juillet, les plus hautes autorités maliennes, des partenaires techniques et financiers ainsi que des représentants des communautés africaines vivant au Mali. Placée sous le thème « L'accès universel à l'eau et à l'assainissement pour chaque femme, une priorité pour la Vision 2063 du Mali », cette journée a été marquée par des messages forts en faveur des droits des femmes, de la cohésion sociale et du développement durable, ainsi que par des actions concrètes de solidarité au profit des

femmes de la région de Koulikoro.

Le Président du Conseil régional de Koulikoro, Abdoulaye Diakité, a pris une part active aux festivités organisées à l'occasion de la Journée panafricaine de la femme, célébrée cette année sous un thème qui met en lumière l'importance de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement comme facteurs essentiels du développement humain et de l'émancipation des femmes.

La cérémonie était placée sous la haute présidence du Général de Corps d'Armée Ismaël Wagué, Ministre d'État, Ministre de la Réconciliation, de la Paix et de la Co-

hésion nationale. Elle a enregistré la participation de nombreuses personnalités issues des institutions de la République, de l'administration publique, du corps diplomatique, des autorités traditionnelles et religieuses ainsi que des organisations féminines, illustrant l'engagement collectif en faveur de la promotion des droits des femmes et de la construction d'un Mali plus inclusif.

L'eau et l'assainissement au cœur de la Vision 2063

Le thème retenu cette année souligne l'importance stratégique de l'accès universel à l'eau potable et



à des services d'assainissement de qualité pour améliorer les conditions de vie des femmes et des filles. Ces services de base constituent un levier majeur pour la santé, l'éducation, la sécurité alimentaire et l'autonomisation économique des femmes, particulièrement dans les zones rurales où elles demeurent les premières concernées par la recherche quotidienne de l'eau.

À travers cette célébration, les autorités ont rappelé que la Vision 2063 du Mali ambitionne de bâtir une société plus équitable, où les femmes occupent pleinement leur place dans le développement économique, social et politique du pays.

Une célébration aux couleurs de l'Afrique

L'un des moments les plus appréciés de cette édition a été le défilé des communautés africaines établies au Mali. Dans une ambiance festive et fraternelle, les représen-

tantes de plusieurs pays du continent ont défilé dans leurs tenues traditionnelles, offrant au public un véritable voyage à travers les cultures africaines.

Ce défilé a constitué un vibrant hommage à la richesse du patrimoine culturel du continent et aux valeurs de solidarité, d'unité et de fraternité qui inspirent la Journée panafricaine de la femme depuis sa création. Les chants, les couleurs et les traditions mises en avant ont rappelé que la diversité culturelle demeure l'une des plus grandes forces de l'Afrique.

Des actions concrètes en faveur des femmes de Koulikoro

Au-delà des discours et des manifestations culturelles, la cérémonie s'est distinguée par un important élan de solidarité envers les femmes de la région de Koulikoro. Les autorités ont procédé à la remise symbolique de cinq tonnes de riz, destinées à soutenir les mé-

nages les plus vulnérables, ainsi que de matériels de transformation au profit des groupements féminins afin de renforcer leurs activités génératrices de revenus.

Des équipements d'assainissement ont également été distribués pour améliorer l'hygiène des communautés et contribuer à un cadre de vie plus sain. Ces appuis traduisent la volonté des pouvoirs publics et de leurs partenaires d'accompagner les femmes dans leur autonomisation économique tout en améliorant leurs conditions de vie.

En participant à cette célébration, le Président du Conseil régional de Koulikoro, Abdoulaye Diakité, a réaffirmé l'engagement de la collectivité régionale à soutenir toutes les initiatives visant à promouvoir les droits des femmes, à renforcer leur résilience économique et à faire de l'accès aux services sociaux de base un moteur de développement durable.

À travers cette édition 2026 de la Journée panafricaine de la femme, le Mali a ainsi renouvelé son engagement en faveur d'une société plus solidaire, où les femmes disposent des moyens nécessaires pour contribuer pleinement au développement du pays. L'événement rappelle que l'égalité des chances, l'accès à l'eau, l'assainissement et l'autonomisation économique demeurent des conditions essentielles pour bâtir une Afrique prospère, inclusive et fidèle aux ambitions de la Vision 2063.

Karamoko B Keita

Liberté académique en période de d'insécurité : Le CEN-SNESUP s'engage face aux enjeux



Le Comité exécutif national du syndicat de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (CEN-SNESUP) a organisé une conférence débat sur les libertés académiques dans un contexte d'insécurité au Mali. C'était, jeudi 30 juillet 2026, en présence du Secrétaire général du CEN-SNESUP, de Dr Oumar Coulibaly, des panélistes Pr Aly Tounkara et Pr Fodé Tandjigora ainsi que plusieurs professeurs de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, et des étudiants

Dans les propos liminaires, les conférenciers ont affirmé que le choix de ce thème « les libertés académiques dans un contexte d'insécurité au

Mali » n'est pas fortuit car il répond à une réalité préoccupante.

Selon le Secrétaire général du Comité exécutif national du syndicat de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (CEN-SNESUP), Dr Oumar Coulibaly, les universités maliennes forment, chaque année, des milliers de diplômés qui participent au développement national. Subséquemment, ils font une contribution précieuse à la réflexion sur des questions stratégiques. Il s'agit, entre autres, du changement climatique, de la sécurité alimentaire ; de la santé publique et de la gouvernance. A cela s'ajoute la gestion durable des ressources naturelles, la prévention des conflits, la paix

et la réconciliation nationale.

Malgré ces atouts, selon Dr Coulibaly, l'exercice effectif des libertés académiques demeure confronté à de nombreux obstacles. Parmi les principales difficultés figurent : l'insécurité persistante dans plusieurs régions du pays, les fermetures temporaires de certains établissements, les difficultés d'accès aux terrains de recherche, l'insuffisance des financements consacrés à la recherche scientifique, la fragilité de l'autonomie institutionnelle, les ingérences dans la gouvernance universitaire, les lourdeurs administratives et la fuite progressive des compétences vers l'étranger.

Quant à la gouvernance univer-



sitaire, le secrétaire général du CEN-SNESUP a signalé les difficultés inhérentes au respect de l'autonomie des établissements, à la participation démocratique des enseignants aux instances de décision et à la préservation des mécanismes de la communauté universitaire. « Une université privée de liberté ne peut former des citoyens libres, responsables et capables de relever les défis de leur époque », a-t-il largué, avant de poursuivre que la préservation des libertés académiques ne relève pas de la seule responsabilité des enseignants-chercheurs ou des universités.

Dans son intervention, Dicko Amadou du Bureau International du Travail (BIT) a remercié le syndicat national de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique pour cette initiative qui contribue à approfondir les réflexions sur les défis auxquels notre pays est confronté. En outre, il a salué son engagement constant du comité exécutif national du syndicat de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique en faveur de la défense des droits des travailleurs de l'enseignement supérieur et de la promotion des valeurs sociales.

Le thème consacré au droit du tra-

vail, dit-il, révèle des importances particulières dans un contexte marqué par l'imitation du monde du travail, les défis liés à l'emploi, à la protection sociale et à la qualité et à la condition de la condition du travail.

Pour Amadou Dicko, ce cadre juridique s'appuie sur des normes internationales du travail qui représentent un ensemble de principes et de règles adoptées par le gouvernement, les organisations d'employeurs et les organisations de travailleurs dans un cadre du dialogue tripartite.

Ibrahim Sanogo

Entrepreneuriat des jeunes : Oumou Sall Seck salue les succès du FACEJ sur le terrain



En visite dans deux entreprises bénéficiaires du Fonds d'Appui à la Création d'Entreprises par les Jeunes (FACEJ), la ministre de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Oumou Sall Seck, a réaffirmé l'engagement du Gouvernement à faire de la jeunesse le moteur de la transformation économique du Mali. Cette mission de terrain a permis de mesurer les résultats du dispositif d'accompagnement et de mettre en lumière les performances de jeunes entrepreneurs ayant bénéficié du soutien de l'État.

Le jeudi 30 juillet 2026, la ministre de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Oumou Sall Seck, a effectué une visite dans les entre-

prises Kalebasse, à Kalaban Coura, et Prodevma, à Kalaban Coro. Toutes deux figurent parmi les bénéficiaires du Fonds d'Appui à la Création d'Entreprises par les Jeunes (FACEJ), un programme placé sous la tutelle de son département.

Cette visite avait pour objectif d'évaluer les résultats du mécanisme d'accompagnement du FACEJ, d'échanger avec les promoteurs sur les défis auxquels ils sont confrontés et d'apprécier les impacts des financements et des formations mis à leur disposition. Elle a également permis de recueillir leurs propositions afin d'améliorer davantage les dispositifs publics de soutien à l'entrepreneuriat.

Des entreprises qui illustrent les

résultats du FACEJ

À Kalaban Coura, le promoteur de l'entreprise Kalebasse, Boubacar Kanouté, a salué l'appui du Ministère et du FACEJ, qui a permis à son entreprise de voir le jour, de se formaliser et de poursuivre son développement. Spécialisée dans la communication visuelle, Kalebasse intervient dans la création d'identités visuelles, la conception graphique, le développement de sites web, l'impression de supports de communication ainsi que la formation en entrepreneuriat.

La délégation ministérielle s'est ensuite rendue à Prodevma, dirigée par Fatoumata Ba, une entreprise innovante évoluant dans le domaine des technologies numériques. Sa promotrice a présenté



plusieurs solutions développées localement, notamment des systèmes de contrôle d'accès utilisant les badges, les téléphones, la reconnaissance faciale ou les empreintes digitales, ainsi que des outils de géolocalisation, de traçabilité et de développement d'applications et de plateformes numériques.

Un accompagnement salué par les bénéficiaires

Prenant la parole, Christine Kaboré, cheffe de l'équipe du projet FACEJ, a remercié la ministre pour son engagement constant en faveur de l'entrepreneuriat des jeunes. Elle a invité les bénéficiaires à poursuivre une gestion rigoureuse de leurs entreprises, à respecter leurs engagements envers leurs partenaires et à contribuer à la pé-

rennisation du dispositif afin que davantage de jeunes puissent en bénéficier.

De son côté, la ministre Oumou Sall Seck a rappelé que le FACEJ est une initiative du Gouvernement du Mali destinée à favoriser la création d'entreprises, le développement de l'entrepreneuriat, l'employabilité et l'insertion économique des jeunes.

Des résultats encourageants pour l'emploi des jeunes

Selon la ministre, le FACEJ dispose d'un budget de 12 milliards de francs CFA sur cinq ans et affiche déjà des résultats prometteurs grâce à un accompagnement de proximité, des formations adaptées et un suivi régulier des bé-

néficiaires. Elle s'est également félicitée des distinctions obtenues par plusieurs jeunes entrepreneurs soutenus par le programme lors du concours de plans d'affaires organisé à l'occasion du Salon international de l'Entrepreneuriat de l'AES, tenu à Bamako en novembre 2025.

Oumou Sall Seck a également rappelé l'adoption de la Stratégie nationale de l'Entrepreneuriat du Mali et de son Plan d'action 2026-2030, doté de plus de 20 milliards de francs CFA, avec un accent particulier sur l'accompagnement des jeunes et des femmes.

S'appuyant sur les données de l'Observatoire national de l'Emploi et de la Formation (ONEF), elle a indiqué que plus de 300 000 emplois ont été créés au Mali au cours des cinq dernières années grâce à la mise en œuvre de programmes structurants tels que FIER II, Chinfinw Ka Baara Sira, FACEJ et PartICIP.

La ministre a réaffirmé que, conformément à la vision du Président de la Transition, le Général d'Armée Assimi Goïta, la jeunesse demeure une priorité nationale. Elle a assuré que le Gouvernement poursuivra le renforcement des mécanismes d'accompagnement des jeunes entrepreneurs afin de favoriser l'émergence d'entreprises innovantes, compétitives et créatrices d'emplois durables, au service du développement économique et social du Mali.

Yacouba Ongoiba



certifiée ISO9001 v.2015

RAMU

Régime d'Assurance Maladie
Universelle



La **SANTE** accessible
à **CHAQUE** Malien



Démission ou licenciement : Un juriste rappelle les droits essentiels des travailleurs



Image d'illustration générée par IA

Les droits des salariés en cas de démission ou de licenciement restent souvent méconnus. À travers une publication pédagogique, le juriste Kablan Allister, membre de l'organisation « Juristes Chrétiens pour Tous », apporte des éclaircissements sur les indemnités auxquelles un employé peut prétendre selon les circonstances de la rupture de son contrat de travail, tout en mettant en garde contre certaines pratiques abusives observées dans les entreprises.

Selon le juriste, un salarié qui commence à travailler sans contrat écrit pendant plusieurs mois est, dans certaines situations prévues par la législation du travail applicable, considéré comme étant lié par un contrat à durée indéterminée (CDI). Il rappelle également qu'un contrat à durée déterminée

(CDD) ne peut être renouvelé indéfiniment et qu'au-delà de la durée maximale prévue par la loi, la relation de travail peut être requalifiée en CDI.

En cas de démission, Kablan Allister explique que le salarié conserve certains droits, notamment le paiement du salaire correspondant à sa période de présence, les indemnités de congés payés et la gratification lorsqu'elle est due. Il souligne toutefois que le salarié en CDI est tenu de respecter le préavis prévu par la réglementation ou son contrat, sous peine de s'exposer au paiement de dommages-intérêts. L'employeur doit également remettre un certificat de travail et un relevé nominatif des salaires. Les travailleurs non rémunérés par bulletin de salaire peuvent également revendiquer certains rappels de droits, notamment liés aux primes

de transport et à leur déclaration auprès de l'organisme de sécurité sociale.

S'agissant du licenciement, le juriste distingue le licenciement régulier du licenciement abusif. En cas de rupture jugée abusive, le salarié peut prétendre à plusieurs indemnités, notamment des dommages-intérêts, une indemnité compensatrice de préavis, une indemnité de licenciement, les congés payés, la gratification ainsi que le paiement du salaire restant dû.

Enfin, Kablan Allister attire l'attention sur une pratique qu'il juge préoccupante : certains employeurs renverraient des salariés sans leur remettre une lettre de licenciement. Cette absence de document peut ensuite être utilisée pour qualifier la situation d'abandon de poste. Face à ce risque, le juriste recommande aux salariés de faire constater leur situation par un commissaire de justice au moyen d'une sommation interpellative afin de préserver les preuves nécessaires en cas de contentieux.

À travers ces conseils, le juriste invite les travailleurs à mieux connaître leurs droits et à privilégier les voies légales pour défendre leurs intérêts en cas de rupture de leur relation de travail.

Fatou Sissoko

COMMUNIQUÉ

DE LA BANQUE MALIENNE DE SOLIDARITÉ-SA

Objet: Renforcement de la Continuité d'Activité - Tests de Robustesse de l'exercice 2025

Dans le cadre de son engagement continu pour assurer la sécurité de ses opérations et marquer notre résilience et conformément aux exigences réglementaires notamment les dispositions de la circulaire numéro 04-2017/CB/C relative à la gestion des risques, la Banque Malienne de Solidarité, société anonyme avec conseil d'administration, au capital social de 68 055 020 000 Fcfa, a mené sur son site de repli délocalisé avec succès ses tests annuels de robustesse sur son Plan de Continuité d'Activité (PCA) pour l'année 2025. Ces exercices, cruciaux pour la stabilité financière, visent à garantir la fiabilité des services essentiels et la protection des actifs de nos clients face à toute perturbation majeure.

Objectifs des tests :

Validation des scénarios : Maintien des fonctions vitales (Paiements (virements, transferts, MAD, activités monétiques, ouvertures de comptes, mise en place de crédit, etc.) et Evaluation de la performance face à des risques opérationnels critiques (incidents cyber, pannes d'infrastructures majeures, etc.). Ces tests confirment notre capacité à protéger les intérêts de nos clients et visent à renforcer la stabilité financière de la Banque.

1 Description des Tests :

Nos tests incluent des analyses d'impact approfondies et simulent divers scénarios de crise (cyberattaques, pannes majeures, catastrophes naturelles). Nous vérifions l'efficacité de nos procédures de reprise, la performance de nos infrastructures de secours (sites alternatifs, sauvegardes) et la réactivité de nos équipes.

3 Resultats et Améliorations :

Les tests ont confirmé la réactivité des équipes et la performance de nos infrastructures de secours. Les résultats des tests, documentés et analysés, permettent d'identifier des axes d'optimisation. Des ajustements seront apportés au PCA pour renforcer nos dispositifs, assurant ainsi une adaptation constante à un environnement des risques en évolution continue.

2 Fonctions Critiques :

L'objectif est de maintenir un niveau de service minimal acceptable pour nos fonctions vitales (paiements, gestion des comptes, crédits) dans les délais définis.

4 Communication et Surveillance :

Tests menés sous l'égide de la Direction des Risques de la BMS-sa, les conclusions seront partagées avec la Direction Générale, le Conseil d'Administration et nos auditeurs internes.

Aussi, nous maintiendrons un dialogue permanent avec les autorités de supervision (BCEAO/Commission Bancaire) sur l'évolution de notre dispositif.

5 Conclusion :

Ces exercices réguliers témoignent de notre engagement indéfectible et notre résilience à assurer la sécurité et la pérennité de nos opérations, renforçant la confiance de nos clients et de nos partenaires.

La Banque Malienne de Solidarité SA.

Transport aérien : La Guinée ouvre une nouvelle liaison régionale avec Air Peace



La République de Guinée poursuit sa stratégie de modernisation du transport aérien en accueillant officiellement la compagnie nigériane **Air Peace** à l'aéroport international Ahmed Sékou Touré de Conakry. Le vol inaugural, réceptionné ce samedi 1er août 2026, marque une avancée importante dans le renforcement de la connectivité aérienne du pays et de son intégration dans l'espace ouest-africain.

Portée par le ministère guinéen des Transports, cette nouvelle desserte traduit la volonté des autorités de développer les échanges régionaux et de consolider la coopération avec la République fédérale du Nigéria. Désormais, des rotations hebdomadaires relieront **Conakry, Bamako et Lagos**, offrant

aux voyageurs une liaison directe susceptible de stimuler les activités économiques, commerciales, touristiques et culturelles entre les trois métropoles.

Lors de la cérémonie d'accueil, le ministre des Transports, **Ousmane Gaoual Diallo**, a mis en avant les atouts de cette nouvelle collaboration. Il a notamment souligné l'expérience reconnue d'Air Peace dans le transport des pèlerins vers les lieux saints de l'islam. Selon lui, cette desserte permettra d'élargir les options de mobilité offertes aux fidèles guinéens se rendant en Arabie saoudite pour le pèlerinage, tout en améliorant la qualité des services aériens disponibles.

L'arrivée d'Air Peace s'inscrit dans le cadre des réformes engagées par le gouvernement guinéen

afin de moderniser le secteur des transports et de faire de la Guinée un véritable hub régional. Cette vision vise à renforcer l'attractivité économique du pays, à favoriser l'intégration sous-régionale et à améliorer les conditions de déplacement des citoyens.

Considérée comme l'une des principales compagnies aériennes d'Afrique de l'Ouest, Air Peace exploite une flotte d'une trentaine d'appareils, d'une capacité comprise entre 50 et 360 sièges. Grâce à son réseau régional et international, ainsi qu'à ses vols dédiés au pèlerinage, la compagnie ambitionne de contribuer activement au développement de la mobilité aérienne en Afrique de l'Ouest.

Arouna Sidibé

Grand Magal de Touba 2026 : Des millions de fidèles réunis autour de l'héritage de Cheikh Ahmadou Bamba



Le Sénégal célèbre ce dimanche 2 août 2026 le Grand Magal de Touba, l'un des plus importants rassemblements religieux au monde. Chaque année, cet événement d'envergure mobilise plusieurs millions de fidèles venus de toutes les régions du Sénégal ainsi que de nombreux pays d'Afrique, d'Europe, d'Amérique et d'Asie pour rendre hommage à Cheikh Ahmadou Bamba Mbacké, fondateur de la confrérie mouride.

Le Grand Magal commémore un épisode majeur de l'histoire du mouridisme : l'exil de Cheikh Ahmadou Bamba par l'administration coloniale française en 1895. Pour les mourides, cet événement, loin d'être perçu comme une épreuve, symbolise une victoire spirituelle

fondée sur la foi inébranlable, la patience face à l'adversité et la confiance absolue en Dieu. Ce moment historique est ainsi devenu un puissant symbole de résilience et de dévotion.

Durant plusieurs jours, la ville sainte de Touba vit au rythme des prières, des récitations des Khasaïdes – les célèbres poèmes religieux composés par Cheikh Ahmadou Bamba –, des conférences islamiques et des repas communautaires. Ces moments de communion renforcent les liens de fraternité entre les fidèles et témoignent de l'esprit de solidarité qui caractérise la confrérie mouride.

Au-delà de sa dimension spirituelle, le Grand Magal constitue également un événement social,

culturel et économique majeur. L'afflux de pèlerins génère une importante activité commerciale et mobilise les autorités sénégalaises, les services de santé, de sécurité et de transport afin d'assurer le bon déroulement des célébrations.

Plus d'un siècle après l'exil de son fondateur, le message de Cheikh Ahmadou Bamba demeure d'une remarquable actualité. Fondé sur la paix, le travail, la discipline, la persévérance et le service de Dieu, il continue d'inspirer des millions de personnes bien au-delà des frontières du Sénégal, faisant du Grand Magal un rendez-vous spirituel de portée internationale.

Arouna Sidibé



Nekapro



Scannez ici pour accéder au site web

SERVICE DE CORRECTION

L'écriture parfaite commence ici !



Si avoir un bon texte bien structuré est important, l'utilisation d'un site web de service de correction peut vous apporter des avantages supplémentaires en termes de qualité, de praticité et d'efficacité dans la gestion de vos contenus écrits.



Rédaction



Amélioration de style



Correction



Traduction

CONTACT



+223 74-44-27-44

www.nekapro.com



@nekapro

Kalaban Coura Rue 202 Porte 149



Premier essai gratuit

Football : Mamadou Sangaré entre dans l'histoire avec un transfert record vers Brentford



Le football malien vient de franchir un nouveau cap sur la scène internationale. L'international malien Mamadou Sangaré, surnommé « Gaucher », s'est officiellement engagé avec le club anglais de Brentford, pensionnaire de la Premier League, à l'issue d'un transfert estimé à 48 millions d'euros. Une opération historique qui fait de lui le joueur malien le plus cher de tous les temps.

Formé au Yeelen Olympique de Bamako, le milieu de terrain de 24 ans poursuit une ascension fulgurante. Un an seulement après son arrivée au RC Lens, en Ligue 1 française, il rejoint l'un des championnats les plus compétitifs au monde. Le transfert a été officialisé

par le joueur ainsi que par les deux clubs, confirmant l'intérêt grandissant des formations européennes pour le talent malien.

Cette transaction établit plusieurs records. D'une part, Mamadou Sangaré devient la vente la plus importante de l'histoire du RC Lens. D'autre part, il est désormais le joueur le plus cher jamais recruté par Brentford. Avec un montant estimé à 48 millions d'euros, il dépasse également le précédent record détenu par son compatriote Yves Bissouma, dont le transfert avait été évalué à près de 30 millions d'euros.

Le parcours de Mamadou Sangaré illustre parfaitement la progression constante du football malien. Après

avoir fait ses premiers pas dans son pays natal, il a poursuivi son apprentissage en Autriche, avant de confirmer son potentiel en Belgique, en Suisse puis en France, où ses performances sous les couleurs du RC Lens ont attiré l'attention de plusieurs grands clubs européens.

Son arrivée en Premier League représente une nouvelle étape décisive dans sa carrière et un motif de fierté pour le football malien. À seulement 24 ans, Mamadou Sangaré confirme son statut de l'un des milieux de terrain africains les plus prometteurs de sa génération et devient un symbole de réussite pour toute une jeunesse malienne rêvant d'une carrière au plus haut niveau.

Fatou Sissoko



Bélier (21 mars - 19 avril)

Votre besoin de vérité absolue peut vous coûter des conflits, attention aux gaffes, mesurez la portée de vos paroles. Vous avez besoin de mouvement. Chassez votre léthargie et consacrez-vous à un sport qui délie vos articulations.

Il est préférable de travailler seul, pour vous attaquer à vos défis personnels, vous vous surpasserez. Il serait positif de commencer à envisager les changements auxquels vous aspirez depuis longtemps. Renseignez-vous.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous faites des voyages ou vous recevez d'importantes communications pour votre avenir. C'est une bonne journée pour exposer une idée, signer un contrat ou avoir une conversation sur un thème important. Vos échanges et vos rencontres sont source d'évolution personnelle.

Vous maîtrisez vos émotions et acceptez les choses comme elles se présentent. Ainsi, vous êtes plus détendu et votre entourage s'en réjouit. La journée est donc parfaite pour miser sur les instants de partage et profiter en toute sérénité du moment présent !



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous devrez attendre quelque chose qui vous tient à cœur. Rien n'est compromis pour autant, restez optimiste. Bien que vous soyez vous êtes plongé dans un tourbillon relationnel, vous tenez la forme avec éclat et dignité.

Ne montez pas sur de grands chevaux... Que vous ne maîtrisez pas assez ! Prenez votre temps si vous devez négocier car êtes susceptible et un conflit durable peut naître d'un moment de mauvaise humeur.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

L'insouciance de votre attitude sera contagieuse, aujourd'hui. Vous aurez l'art et la manière de créer l'ambiance que vous affectionnez pour montrer le meilleur de vous-même. Balayez résolument votre timidité.

C'est avec un bon moral que vous prenez votre élan pour faire bouger les choses et vous immerger en profondeur dans ce qui doit être. Vous voulez du concret et du sérieux ? Vous avez tous les atouts pour y parvenir !



Lion (22 juillet - 23 août)

Votre quotidien s'harmonise durablement, c'est le moment de persévérer sur votre lancée si vous démarrez des projets. Une rencontre imprévue ou un dialogue vous sortira de vos doutes intérieurs dans ce domaine.

Vous êtes dans les nuages... C'est le moment de vous évader, évitez les personnes trop terre à terre mais ne perdez pas pour autant le sens des réalités. Il faut trouver le point d'équilibre entre vos fantasmes et vos possibilités.



Vierge (23 août - 23 septembre)

C'est hors de votre cercle habituel que vous vivrez les meilleures satisfactions aujourd'hui. Profitez-en pour improviser un dîner dans un bon restaurant, sortir des sentiers battus. Le meilleur reste à venir.

Tout roule ! L'ambiance est détendue et la communication est de mise. Attendez-vous à partager des discussions enrichissantes avec vos collègues et vos amis. Vous sortez de votre réserve et votre sens du contact vous permet d'élargir votre cercle de connaissances.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Fuyez les aventures trop aléatoires et risquées. Ne vous laissez pas distraire, vous poursuivrez vos actions dans la bonne direction. La lassitude du quotidien vous pèse, c'est le moment de vous mettre au sport, une activité dans le silence serait idéale.

Le moment est venu de comprendre ce qui vous est essentiel et de vous libérer de vos frustrations, regrets et autres boulets. Pour se faire, rien de mieux que d'écouter votre petite voix intérieure et de communiquer en toute liberté.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

La clarté de vos idées fera des fans dans votre entourage, vous saurez défendre votre cause avec énergie. Vous aurez l'assurance intérieure pour faire face à vos obligations mais vous y gagnerez à lâcher prise.

Plus détendu, vous osez sortir de votre carapace et aller au-devant des autres pour partager vos idées. Votre manière de vous exprimer va vous permettre de gagner la confiance de ceux qui jusqu'alors doutaient de vous. Votre attitude vous permet de gagner des points !



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Toutes les activités de groupe sont importantes en ce moment mais vous vous demandez parfois quel rôle vous jouez dans votre milieu social. Parlez-en avec vos proches, les échanges à ce sujet vous éclaireront et seront très enrichissants.

Les influx actuels ont à cœur de faire évoluer votre vie relationnelle de manière plus simple et plus détendue. Ceci va vous mettre d'extrême bonne humeur et vous permettre de vous donner l'élan nécessaire pour vous éloigner des pesanteurs et des obligations du quotidien.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vous retrouvez confiance en vous en vous tournant davantage vers l'avenir, aujourd'hui. C'est ce que vous avez de mieux à faire pour vous donner les moyens de vivre vos idéaux le plus pleinement possible.

Profondément attaché à ceux que vous aimez, le moment est venu de les chouchouter encore plus en leur faisant partager votre bonne humeur et vos sentiments. En effet, le climat ambiant, vous permet de chasser vos inquiétudes, d'être plus à l'écoute, plus disponible et surtout plus communicatif.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous êtes plus libre que d'habitude dans votre expression et votre façon d'être. Profitez-en pour faire le point avec votre entourage ! Les spectacles vous permettront de vous retrouver pleinement dans la détente dont vous avez besoin.

Vous rencontrez des difficultés avec vos proches car les émotions sont exacerbées. Un peu de bienveillance, de tolérance, de diplomatie et vous passerez une journée tout en douceur de vivre. Un mot de travers et c'est la scène assurée...



Poisson (19 février - 21 mars)

Des opportunités sont à saisir tout de suite. Ayez confiance, elles peuvent vous apporter les plus grandes joies. Une sensation de décontraction et de bien-être intérieur vous permet de vous ressourcer. Le calme vous fait le plus grand bien !

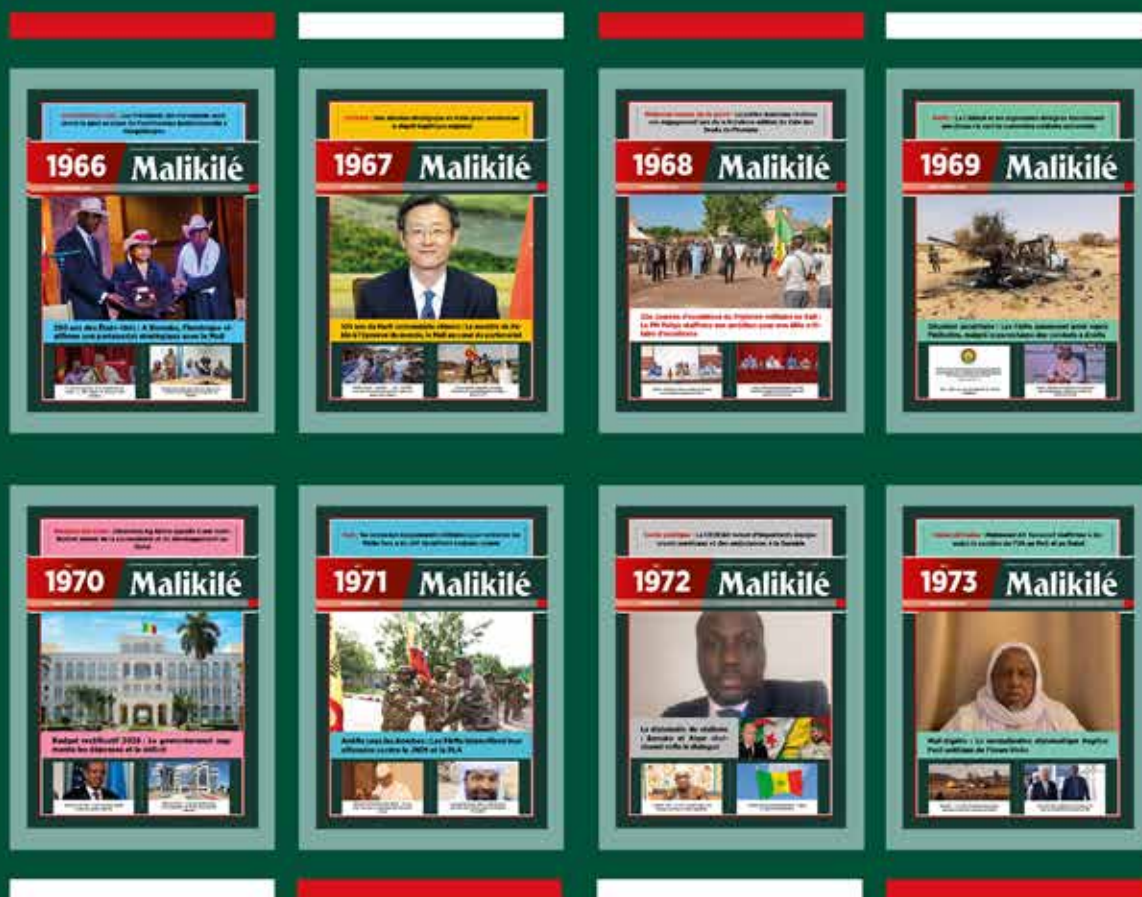
Aujourd'hui, le sourire est au rendez-vous. Vous mettez tout en œuvre pour égayer votre journée et celle des autres. Vous avez suffisamment de ressources et de bonnes idées pour organiser un joyeux programme. Alors, laissez libre cours à votre imagination !



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATIONS GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tout renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...
n'hésitez pas, contactez-nous au :

70 44 22 23

 Journal Malikilé

 +223 70 44 22 23

 amplkile@gmail.com

 www.malikile.com